conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

numéro d'identification : 64689

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Produit biocide

mélange

Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S

3, avenue du Canada 91974 Les Ulis Cedex

 Téléphone
 : +330169189500

 Téléfax
 : +330169288965

Adresse e-mail Personne

responsable/émettrice

Produktsicherheit@werner-mertz.com

Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique,

Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Danger

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



installation d'élimination des déchets agréée.

APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019 Provoque une irritation cutanée. Mentions de danger H315 H318 Provoque de graves lésions des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Conseils de prudence P102 Tenir hors de portée des enfants. Prévention: P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. Intervention: P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Elimination: P501 Éliminer le contenu/récipient dans une

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

chlorure de

didécyldiméthylammonium

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Marquage dans la concentration d'utilisation

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus. Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Composants dangereux			
Nom Chimique	NoCAS	Classification	Concentration
	NoCE		(% w/w)
	Numéro		
	d'enregistrement		
3-méthoxy-3-méthylbutane-1-ol	56539-66-3 260-252-4	Eye Irrit. 2; H319	>= 2 - < 5

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

CAPRYLETH-9 CARBOXYLIC SODIUM SALT		Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319	>= 2 - < 5
		SCL > 20 % 2; H315 > 20 % 2; H319	
chlorure de didécyldiméthylammonium	7173-51-5 230-525-2	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	>= 2 - < 2,5
propane-2-ol	67-63-0 200-661-7 01-2119457558-25	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 1 - < 2

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer

des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

Protéger l'oeil intact.

Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : effets corrosifs

Irritation

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le

centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Movens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et

à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la

lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts

ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Information supplémentaire

 Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation

locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection

de l'environnement

: Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les

cours d'eau.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Autres données

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Protéger du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit biocide

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
propane-2-ol	67-63-0	VLCT (VLE)	400 ppm 980 mg/m3	2005-02-01	FR VLE
Information	: normal: Valeu	rs limites indicatives			

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

supplémentaire

DNEL

propane-2-ol : Utilisation finale: Travailleurs

67-63-0: Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 888 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 500 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 319 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 26 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 89 mg/m3

PNEC

propane-2-ol : Eau douce

67-63-0: Valeur: 140,9 mg/l

Eau de mer

Valeur: 140,9 mg/l

Sédiment d'eau douce Valeur: 552 mg/kg

Sédiment marin Valeur: 552 mg/kg

Sol

Valeur: 28 mg/kg

intermittent release Valeur: 140,9 mg/l

STP

Valeur: 2251 mg/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

Valeur: 160 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter:

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de

protection.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374-1:

2003 (0,4 mm).

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant

la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de

contact).

Protection de la peau et du

corps

: inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK-P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les

cours d'eau.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 10,5, à20 °C

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

Point d'éclair : Donnée non disponible Taux d'évaporation Donnée non disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible Vitesse de combustion : Donnée non disponible Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible Pression de vapeur Donnée non disponible Densité de vapeur relative Donnée non disponible Densité relative Donnée non disponible env. 1,015 g/cm3 à 20 °C Densité

Hydrosolubilité : complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible Coefficient de partage: n- : Donnée non disponible octanol/eau

Température d'inflammation : Donnée non disponible
Décomposition thermique : Donnée non disponible
Viscosité, dynamique : Donnée non disponible
Viscosité, cinématique : Donnée non disponible
Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Indice de réfraction : 1,35

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de

décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

Conditions à éviter : Protéger du gel.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux. Autres informations

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aigue par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

: Donnée non disponible

Information supplémentaire : Donnée non disponible

Composants:

3-méthoxy-3-méthylbutane-1-ol

56539-66-3:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 4.400 mg/kg

chlorure de didécyldiméthylammonium

7173-51-5:

Toxicité aigue par voie orale DL50 Rat: 238 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Lapin: 3.342 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

: Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 3 mn

Résultat: irritant

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

: Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Méthode: Test de Buehler

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Type: Test de Ames

Résultat: négatif

Méthode: OCDE ligne directrice 471

: Type: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type: test in vivo

Espèce utilisée pour le test: RatVoie d'application: Oral(e)

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

propane-2-ol 67-63-0:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 5.280 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 oral Rat: 3.570 mg/kg

DL50 oral Lapin: 5.030 mg/kg

DL50 oral Rat: 5.840 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 oral Rat: 4.570 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat, femelle: 47,5 mg/l

Durée d'exposition: 8 h

Méthode: OCDE ligne directrice 403

CL50 Rat: 72,6 mg/l Durée d'exposition: 4 h

CL50 Souris: 27,2 mg/l Durée d'exposition: 4 h

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

CL50 Rat: 25 mg/l Durée d'exposition: 6 h

Méthode: OCDE ligne directrice 403

CL50 Rat: 30 mg/l Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Lapin: 12.800 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 dermal Lapin: 12.870 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 dermal Lapin: 13.900 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 dermal Lapin: 13.400 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

: Espèce: Lapin Résultat: irritant

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Méthode de test: Test de Buehler

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Type: Test de Ames

Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium

avec ou sans activation métabolique

Résultat: négatif

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

chlorure de didécyldiméthylammonium

7173-51-5:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,0 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0,19 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,032 mg/l

Durée d'exposition: 34 d

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,97 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,062 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Immobilisation

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,01 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Type de Test: Test de Reproduction Méthode: OCDE Ligne directrice 211

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,057 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,026 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,053 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour

le milieu aquatique)

: 10

Toxicité pour les bactéries : CE50 : 11 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité pour les organismes

vivant dans le sol

NOEC: > 1.000 mg/kg

Durée d'exposition: 14 d

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité pour les plantes : CE50: 283 - 1.670 mg/kg

Durée d'exposition: 14 d

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

propane-2-ol 67-63-0:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1.400 mg/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique

BPL: non

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 13.299 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 9.714 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique

BPL: non

(Daphnia (Daphnie)): > 10.000 mg/l Méthode: OCDE Ligne directrice 202

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 30 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les algues : CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Inhibition de la croissance

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique

BPL: non

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Scenedesmus subspicatus): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Aliivibrio fischeri): 17.700 mg/l

Durée d'exposition: 5 mn

BPL:

EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 5.175

mg/l

Durée d'exposition: 18 h Méthode: DIN 38412

BPL:

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

chlorure de didécyldiméthylammonium

7173-51-5:

Biodégradabilité : Biodégradation: 72 %

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Remarques: Facilement biodégradable, selon le test OCDE

approprié.

Résultat: rapidement biodégradable

Biodégradation: > 60 % Méthode: OECD 301 D

propane-2-ol 67-63-0:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable

Biodégradation: 95 % Durée d'exposition: 21 d Méthode: OECD 301 E

Inoculum: boue activée

Résultat: rapidement biodégradable

Biodégradation: 53 % Durée d'exposition: 5 d

Résultat: rapidement biodégradable

Biodégradation: > 70 % Durée d'exposition: 10 d

BPL: non

Biodégradation: 99,9 %

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Demande Chimique en Oxygène

(DCO)

: 2,32 g/kg

ThOD : 2,40 g/g

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

propane-2-ol 67-63-0:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3

Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log

Pow \leq 4).

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 0,05

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

propane-2-ol 67-63-0:

Répartition entre les compartiments environnementaux

: Koc: 25Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré

comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou

plus..

Composants:

propane-2-ol 67-63-0:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très

bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée

comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à

long terme pour l'environnement aquatique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou

le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà

utilisés.

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une

entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Ne jeter que les emballages entièrement vides dans les containers

spéciaux.

Code des déchets Le code européen des déchets

07 06 99

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec

les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

ΙΔΤΔ

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE

Non applicable

du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des

dangers liés aux accidents majeurs impliquant des

substances dangereuses.

Maladies Professionnelles (R- : Mise à jour: Affections engendrées par les solvants organiques

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

461-3, France) liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

Contenu en composés : Pourcentage de composés volatils: 1,24 %

organiques volatils (COV) 96,86 g/l

contenu en COV sans l'eau

Contenu en composés : Pourcentage de composés volatils: 1,24 %

organiques volatils (COV) 12,57 g/l

contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés

sur les surfaces en bois

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long
	terme.

Information supplémentaire

Procédure de classification: H315 Méthode de calcul H318 Méthode de calcul

H412 Sur la base de données d'essai.

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale;

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



APESIN KITCHEN Q&E 6X325ML GB/D/FR/IT/SE

WM 0714320 Numéro de commande: 0714320

Version 1.9 Date de révision 29.01.2018 Date d'impression 04.02.2019

ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000004556